

PROVINCE DE QUÉBEC

COMITÉ DE VIGILANCE DU L.E.T.

PROCÈS VERBAL DU JEUDI 11 JUIN 2015

Le 11 juin 2015 se tenait à la salle de réunion du bâtiment administratif du Service de l'entretien du territoire à 9 h, la trente-huitième réunion (2^e réunion en 2015) du Comité de vigilance du L.E.T., à laquelle assistaient :

- √ Monsieur Michel Côté, conseiller du district n° 1 et président du comité
- √ Monsieur André Renaud, citoyen
- √ Monsieur Simon Tweddell, directeur général de l'Organisme des bassins versants du nord-est du Bas-Saint-Laurent
- √ Monsieur Dany Giroux, directeur du Service de la gestion du territoire et urbaniste à la Ville de Matane
- √ Madame Caroline Ratté, coordonnatrice à l'environnement et au développement durable, Ville de Matane

Était absent :

- √ Monsieur Nixon Sanon, conseiller à l'environnement et aux cours d'eau à la MRC de la Matanie

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Michel Côté souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Une ronde de présentations est effectuée puisqu'il s'agit d'une première rencontre pour monsieur Simon Tweddell. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité en laissant les Varia ouverts.

2. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 19 février 2015

Le procès-verbal de la réunion du 19 février 2015 est adopté à l'unanimité.

3. Suivi du procès-verbal de la réunion du 19 février 2015

Point 3 b) Chasseurs sur le terrain du L.E.T.

Madame Ratté nous informe que les panneaux interdisant la circulation sur les terrains du L.E.T. et des anciens L.E.S. sont en commande.

Point 7. Demande de certificat d'autorisation – verre comme matériau de recouvrement

Madame Ratté mentionne que le MDDELCC a demandé des analyses de laboratoire concernant la conductivité hydraulique. Nous sommes en attente des résultats d'analyses qui nous seront fournis par le Groupe Bouffard.

Point 11 a) Compostage

Monsieur Michel Côté fait un compte-rendu de la visite de la plateforme de compostage de la Ville de Rimouski à laquelle ont participé des employés et élus de la Ville dans le cadre de la conférence régionale de Réseau Environnemental tenue à Rimouski le 28 mai dernier.

Il s'agit d'une plateforme de compostage à aire ouverte sur béton compacté, fonctionnant avec des andains retournés.

Le pré-tri des matières reçues est effectué manuellement, sous un abri constitué de deux murs et d'un toit. Des matières structurantes, constituées de bois broyé provenant de l'écocentre, sont ajoutées et mélangées aux matières reçues. Le mélange est ensuite mis en andains. Une démonstration de retournement des andains a été effectuée et nous avons pu constater la chaleur qui se dégageait des andains, preuve de l'activité biologique qui s'y déroulait. Le lixiviat est drainé vers un bassin d'accumulation et utilisé en période estivale pour irriguer une plantation de saules, qui sera ultérieurement utilisée comme source de matières structurantes. Les matières compostées sont ensuite tamisées pour être distribuées aux citoyens. Le compost peut être interdit de distribution aux citoyens s'il y a présence de corps étrangers coupants. Une attention particulière doit être portée pour retirer le verre dès l'étape du pré-tri.

Point 11 b) Résidus de construction

Le centre de tri des matériaux secs du Groupe Bouffard n'est pas encore en opération.

Point 11 c) Entente avec la MRC de La Haute-Gaspésie

Pour le bénéfice de monsieur Simon Tweddell, nouveau membre du Comité, un historique du projet est brossé par les membres du Comité.

Pour l'instant, les municipalités de la MRC de La Haute-Gaspésie de moins de 2000 habitants apportent leurs déchets au L.E.T. de Matane et celles de 2000 habitants et plus apportent leurs déchets au L.E.T. de Saint-Alphonse-de-Caplan.

Monsieur Michel Côté mentionne qu'une rencontre à huit clos entre le MDDELCC et divers intervenants dont la Ville a eu lieu. La Ville est en attente d'une décision du MDDELCC quant à la modification du décret du L.E.T. de Matane.

Point 11 d) Avis de non-conformité du 13 février 2015

Pour le bénéfice de monsieur Tweddell, madame Ratté réitère les éléments expliqués aux membres du Comité lors de la rencontre du 19 février 2015.

Monsieur Tweddell fait part aux membres du Comité du dépôt récent des résultats du Programme d'acquisition des connaissances sur les eaux souterraines dans les bassins versants du nord-est du Bas-Saint-Laurent. Il mentionne entre autres que les aquifères granulaires qui puissent alimenter en eau des villes d'importance sont très rares sur le territoire étudié.

4. Membres du Comité de vigilance du L.E.T.

Monsieur Côté informe monsieur Twedell que ses frais de déplacement seront remboursés par la Ville.

Les membres du Comité discutent de la demande de la MRC de La Haute-Gaspésie de siéger au Comité de vigilance du L.E.T. Puisqu'aucune entente n'est intervenue pour l'instant entre la Ville de Matane et la MRC de La Haute-Gaspésie, il est convenu de reporter ce point à une rencontre ultérieure du Comité de vigilance.

5. Suivi des travaux au L.E.T.

Madame Ratté fait le suivi sur l'état des travaux suivants :

- Le projet d'installer une caméra près de l'interphone pour vérifier la provenance des utilisateurs du L.E.T. et de l'écocentre à l'aide d'une carte d'identité a été confié au stagiaire en environnement.
- Étant donné que l'enfouissement s'effectue de plus en plus en surélévation, il est projeté d'installer des clôtures pare-papiers permanentes et hautes.
- À l'écocentre, le concassage du béton et de l'asphalte a été complété au début de juin.
- Des rapaces ont été vus utilisant les structures construites pour eux afin qu'ils participent à l'effarouchement des goélands.

6. Modification du décret du L.E.T. – suivi

Ce sujet a été discuté au point 3.

7. Rapport trimestriel janvier-février-mars

Le rapport trimestriel des mois de janvier-février-mars avait été envoyé aux membres du comité préalablement à la rencontre.

Monsieur Michel Côté fait valoir qu'il faut continuer à développer l'utilisation de matériaux alternatifs pour le recouvrement journalier afin de limiter l'achat de gravier.

8. PGMR (Plan de gestion des matières résiduelles)

En l'absence de monsieur Nixon Sanon, madame Caroline Ratté nous informe de l'avancement du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR). Voici les principaux points mentionnés :

- Deux (2) rencontres du Comité consultatif de révision du PGMR de la MRC de La Matanie ont eu lieu. Deux (2) autres rencontres sont à venir. La prochaine rencontre traitera de la gestion des encombrants.

Le sujet des encombrants est discuté par les membres du Comité et des pistes de solution sont lancées :

- les collectes d’encombrants annuelles ou biannuelles pourraient être remplacées par des collectes mensuelles sur appel;
- accentuer la sensibilisation au niveau des encombrants récupérables, par exemples les technologies de l’information et des communications et le carton;
- éliminer les collectes d’encombrants et inviter les citoyens à utiliser l’écocentre;
- l’appel d’offres pour la collecte des encombrants pourrait être distinct de l’appel d’offres pour la collecte régulière afin de permettre à des entreprises de récupération de soumissionner;
- le tri des encombrants pourrait être réalisé s’ils n’arrivaient pas tous en même temps.

Les consultations publiques concernant le projet de PGMR devraient avoir lieu entre novembre 2015 et janvier 2016.

9. Varia

Il n’y a aucun point aux varia.

10. Date et heure de la prochaine réunion

La prochaine réunion du Comité de vigilance du L.E.T. de Matane est fixée au jeudi 10 septembre 2015 à 9 h.

11. Levée de la séance

La séance est levée à 10 h 25.

La secrétaire,

[Original signé]

Caroline Ratté, coordonnatrice
Environnement et développement durable
Ville de Matane